

## Marché public dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 19/07/2019

**Sur proposition du ministre de l'Intégration sociale Denis Ducarme, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution de 14 lots du marché public pour l'achat de denrées alimentaires en 2019, dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel et la garantie de l'aide alimentaire européenne.**

Le programme d'aide alimentaire européen a été remplacé en 2013 par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), géré par le SPP Intégration sociale pendant la période de programmation 2014-2020. Dans le cadre de ce programme, la Belgique dispose de 73.821.504 euros pour la période 2014-2020 et doit fournir en outre un cofinancement d'au moins 15%. Depuis 2014, en complément du financement européen, le gouvernement fédéral a investi 16,5 millions d'euros dans l'achat de denrées alimentaires, ce qui est supérieur aux engagements pris auprès de la Commission européenne dans le cadre de la programmation 2014-2020 du FEAD.

Les denrées alimentaires achetées sont réparties entre quelques 780 CPAS et organisations partenaires belges reconnues, chargées de leur distribution gratuite aux plus démunis.

### **SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe**

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

[www.presscenter.org](http://www.presscenter.org)

### **Pour plus d'informations**

[Christine Romeyns](mailto:Christine.Romeyns@Ducarme.fgov.be) <Christine.Romeyns@Ducarme.fgov.be>

### **Porte-parole du ministre Denis Ducarme**

0473 98 55 83

[Lisa Saoul](mailto:lisa.saoul@ducarme.fgov.be) <lisa.saoul@ducarme.fgov.be>

### **Collaboratrice communication du ministre Denis Ducarme**

02 541 63 67